

## 5.6 Dépenses d'éducation

En 2015, la **dépense intérieure d'éducation** (DIE) atteint 147,8 milliards d'euros, soit 6,8 % du PIB. Elle représente en moyenne 8 440 euros par élève ou étudiant : 6 190 euros par élève du primaire, 9 700 par élève du secondaire et 11 680 par étudiant du supérieur.

Entre 1980 et 2015, la dépense d'éducation a crû en euros constants légèrement plus vite que le PIB (+ 1,9 % contre + 1,8 % en moyenne annuelle). Mais sa part dans le PIB a fluctué : au début des années 1990, la part de la DIE dans le PIB augmente fortement et atteint 7,7 % en 1995 et 1996, progression due notamment à l'effort important des collectivités territoriales à la suite de la mise en place des lois de décentralisation ainsi qu'à la revalorisation de la rémunération des personnels enseignants. En revanche, cette part décroît régulièrement durant la décennie suivante jusqu'à atteindre 6,6 % en 2007. En 2009, sous l'effet de la récession, la part de la DIE dans le PIB remonte à 7,1 %, puis connaît à nouveau une légère baisse et se stabilise autour de 6,8 % entre 2011 et 2015.

En 2015, l'État assure 57,4 % du **financement initial** de la DIE, très majoritairement sur le budget du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (53,7 % de la DIE) et les collectivités territoriales en assurent 23,5 %. La part financée par ces dernières s'est accrue depuis 10 ans, en raison notamment du transfert par l'État de nouvelles compétences.

Sur longue période, la croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui de la dépense moyenne par élève qui, tous niveaux confondus, augmente de 1,7 % par an en euros constants en moyenne depuis 1980. Néanmoins, depuis 1999, la dépense moyenne par élève progresse plus modérément (+ 0,6 % par an en moyenne). C'est dans le premier degré que la dépense moyenne par élève a le plus augmenté sur 35 ans : + 1,9 % en moyenne par an en euros constants (contre + 1,5 % dans le second degré), notamment en raison d'une hausse du taux d'encadrement et de la création du corps de professeurs des écoles. En revanche, la dépense moyenne pour un étudiant du supérieur n'a augmenté que de 1,0 % en moyenne par an entre 1980 et 2015 : la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur a permis d'absorber la forte hausse des effectifs de la période.

De 2010 à 2015, seule la dépense moyenne pour un élève du premier degré croît chaque année (+ 1,2 % en moyenne par an en euros constants) ; celle du second degré recule entre 2010 et 2013 et se redresse légèrement depuis, sans toutefois retrouver en 2015 son niveau de 2010. Dans l'enseignement supérieur, les évolutions annuelles sont irrégulières mais la tendance est plutôt à la baisse (- 0,5 % en moyenne annuelle en euros constants). ■

### Définitions

La **dépense intérieure d'éducation** (DIE) rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques (administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages) pour les activités d'éducation : enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, organisation du système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

La DIE est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. Les méthodes, le champ et les concepts évoluent régulièrement. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données sont alors rétropolées et les montants ainsi recalculés peuvent donc différer de ceux des éditions précédentes de cette publication.

Le **financement initial** de la DIE représente le financement avant prise en compte des transferts entre les différents agents économiques, c'est-à-dire ce qui est à leur charge effective. Le financement final est la notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et, soit le producteur, soit l'activité d'éducation.

### Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 26, Depp, édition 2016.
- Voir aussi : *fiches 2.5, 2.6 et 6.2.*

## 1. Dépense intérieure d'éducation

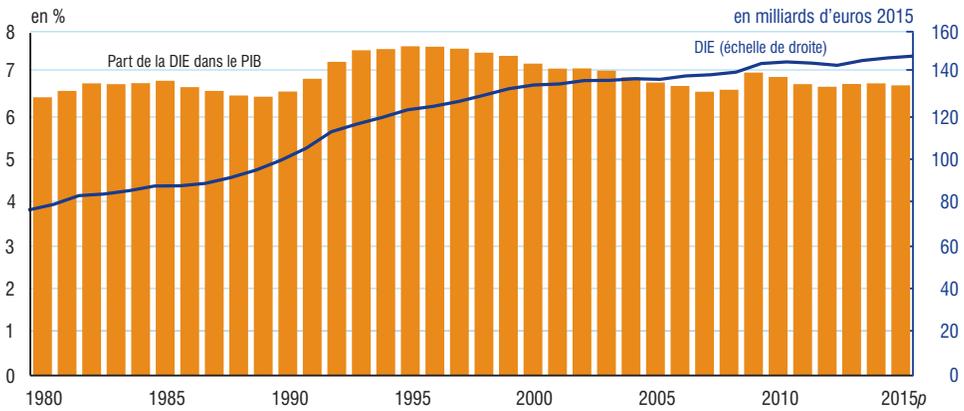
	1980	1990	2000	2010	2014	2015p
<b>Dépense intérieure d'éducation (DIE)</b>						
DIE en valeur (en milliards d'euros)	29,4	70,2	108,2	139,3	146,0	147,8
DIE en euros constants (en milliards d'euros 2015)	76,2	99,4	134,4	145,1	147,0	147,8
DIE par élève (en euros 2015)	4 680	5 840	7 760	8 400	8 430	8 440
<b>Structure du financement initial de la DIE (en %)</b>						
État	67,9	62,4	64,0	57,9	57,1	57,4
<i>dont : MENESR<sup>1</sup></i>	60,3	55,8	56,7	52,9	53,3	53,7
Collectivités territoriales	14,3	18,6	19,9	23,9	23,8	23,5
Autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales	0,4	0,8	2,2	2,3	2,8	2,8
Entreprises	6,7	7,2	6,6	8,3	8,5	8,5
Ménages	10,7	11,0	7,3	7,6	7,8	7,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. MENESR : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Champ : France.

Source : Depp.

## 2. Dépense intérieure d'éducation et sa part dans le produit intérieur brut (depuis 1980)

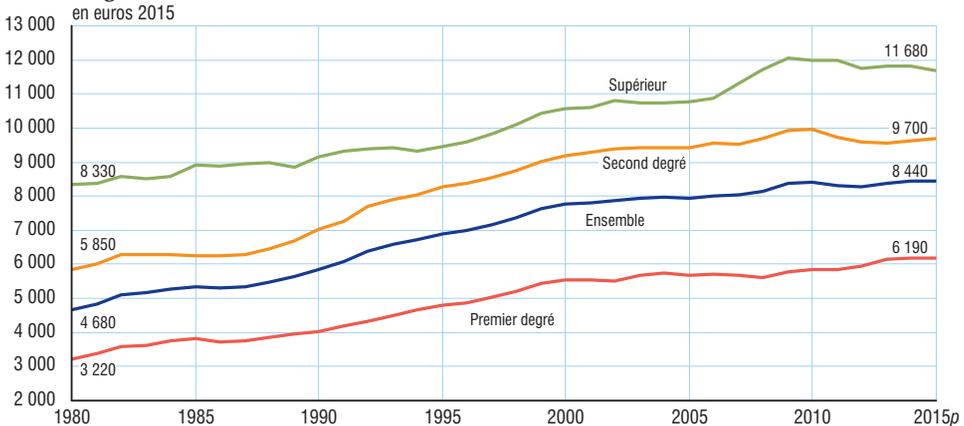


Champ : France.

Lecture : en 2015, la DIE s'élève à 147,8 milliards d'euros (échelle de droite) ce qui représente 6,8 % du PIB (échelle de gauche).

Source : Depp.

## 3. Dépense intérieure d'éducation moyenne par élève en euros constants, selon les niveaux d'enseignement



Champ : France.

Source : Depp.